

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

Loi sur les compagnies, Partie III
(L.R.Q., chap. C-38)

Le registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes supplémentaires à

APRES-INRS ASSOCIATION DES PERSONNELS
RETRAITÉS DE L'INRS

changeant son nom en celui de

APRES-INRS ASSOCIATION DES PERSONNES
RETRAITÉES DE L'INRS

et confirmant le ou les document(s) ci-annexé(s).

FAIT À QUÉBEC LE 24 MARS 2010

Déposées au registre le 24 mars 2010
sous le numéro d'entreprise du Québec 1163862619



Registraire des entreprises